Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

L’Enseignement catholique en France. Deux regards sur un nouveau statut

Bernard Dumont , le vendredi 28 juin 2013

La Conférence des évêques de France vient d’adopter un nouveau statut de l’Enseignement catholique, le 18 avril 2013. Ce statut modifie légèrement le projet qui avait été adopté le 15 février précédent par le Comité national de l’Enseignement catholique. Cette nouvelle définition devrait logiquement s’inscrire dans un certain mouvement de retour à l’essentiel après des années de perte d’identité. Son élaboration a suivi un processus collectif qui rappelle celui des synodes diocésains, à base d’ébauches, de navettes et de discussions entre plusieurs centaines d’acteurs, trois années durant. Le résultat n’est cependant pas à la hauteur de ce qui aurait pu, et dû être, loin de là.

Le vendredi 28 juin 2013 à 00:25 . Classé dans Numéro 120. Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le fils de commentaire (RSS). Les commentaires et pings ne sont plus permis.